

4-1-1 Développer une offre territorialisée pour le soutien et l'accompagnement des aidants

Éléments de diagnostic

LES CONSTATS

- Demandes récurrentes de la part des associations pour accompagner les aidants et leur fournir une information exhaustive sur les dispositifs d'aide (information sur l'hébergement temporaire, l'accueil de jour, plateforme de répit, séjour adapté...)
- Épuisement des aidants
- Méconnaissance de l'ensemble des dispositifs en place et des zones d'intervention

LES ENJEUX

- Mieux repérer et identifier les besoins
- Accompagner et soutenir
- Améliorer l'accès à l'information (cf. AXE 1)
- Faciliter l'orientation des aidants
- Éviter l'épuisement et les hospitalisations inutiles
- Privilégier la solidarité familiale
- (cf. fiches 2.1.1 et 2.3.2)

Description de l'action

1

Mettre en place un observatoire des aidants sur le territoire

QUOI

- Recenser les besoins des aidants
- Rendre lisible l'offre de dispositifs existante
- Améliorer le repérage des aidants en risque d'épuisement
- Créer un comité de pilotage

COMMENT

- Recenser les acteurs proposant des temps de parole et des formations, les lieux d'intervention et les publics ciblés
- Mieux informer les aidants : assurer l'accessibilité à une information adaptée, centralisée et fiable (cf. AXE1)
- Associer les aidants aux instances de réflexion du territoire
- Utiliser un outil commun par les professionnels en charge de l'évaluation (grille Mini-zarit) pour identifier l'épuisement de l'aidant
- Proposer un accompagnement adapté aux aidants
- Développer les formations pour les aidants
- Favoriser la collaboration des professionnels autour des aidants

2

Créer un référentiel aidant sur le territoire

QUOI

- Recenser l'ensemble de l'offre du territoire
- Faciliter l'accès du référentiel et le rendre lisible aux aidants et aux professionnels

COMMENT

- Mettre en place un guide informatisé, en lien avec le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) et la plateforme Vivre Autonome 41, à destination des aidants qui leur permette de découvrir l'offre existante à travers une recherche par thématiques et selon leurs besoins
- Assurer un suivi de l'offre des actions menées pour les aidants
- Géolocaliser les actions de prévention à destination des aidants pour une lisibilité de l'offre du territoire
- Mettre en place un comité de suivi avec les partenaires
- Favoriser la pair-aidance

3

Favoriser le développement du case manager aidants**QUOI**

- Mieux orienter les aidants vers ce dispositif afin qu'ils soient accompagnés au long de leur parcours de santé et de vie
- Intervenir en prévention de l'épuisement
- Favoriser l'utilisation de l'outil d'identification des aidants épuisés.

COMMENT

- Sensibiliser les professionnels aux besoins des aidants et à l'utilisation de la grille Mini-zarit
- Développer le case manager aidants de la Mutualité Française Centre Val de Loire
- Favoriser les articulations entre les professionnels

4

Renforcer la solidarité collective et familiale**QUOI**

- Permettre aux familles de se ressourcer à travers des activités communes
- Favoriser la prévention
- Identifier et soutenir les aidants

COMMENT

- Développer un réseau social des aidants
- Sensibiliser les professionnels à la systémie familiale
- Développer des actions à destination des familles d'aidants
- Permettre l'accès aux loisirs et à la vie sociale (séjours de vacances...)
- Sensibiliser les aidants aux risques d'épuisement

**Public(s) visé(s)**

- Les aidants, la famille
- Les professionnels

**Liens avec d'autres schémas ou plans et/ou autres réglementations**

- Programme Régional de Santé 2 de l'Agence Régionale de Santé du Centre-Val de Loire (PRS 2 : objectif opérationnel 36)
- Rapport Libault (mars 2019) : Aider les proches aidants et lutter contre l'isolement de la personne âgée, garantir le libre choix de la personne âgée, prévenir la perte d'autonomie pour augmenter l'espérance de vie sans incapacité, rénover les prestations, mettre un terme aux réponses en silos

**Bénéfices attendus**

- Repérer les aidants
- Éviter l'épuisement de l'aidant
- Permettre un répit tout en restant ensemble à domicile
- Déculpabiliser les aidants
- Éviter l'isolement social et les hospitalisations
- Faciliter le soutien des aidants dans leur parcours d'accompagnement auprès de leur proche
- Adapter l'offre du territoire en fonction des besoins identifiés des aidants

**Points de vigilance**

- S'appuyer sur les dispositifs existants
- Implication des partenaires

PILOTAGE DE L'ACTION	
<p>COORDINATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maison Départementale de l'Autonomie(MDA) • Pilotes MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie) • Vivre Autonome41 • Direction départementale de l'ARS 	<p>CONTRIBUTEURS INTERNES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autres services de la MDA • Direction Ressources et innovations des solidarités <p>CONTRIBUTEURS EXTERNES</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Mutualité Française Centre Val de Loire • Établissements et services sociaux et médico-sociaux • Associations • Plateformes de répit • Equipe Mobile Alzheimer (EMA)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL				
2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X



Indicateurs du suivi / outils de mesure

- Bilan annuel du comité de suivi des aidants et du Bilan du case manager aidants (taux d'occupation des solutions de répit par type d'accueil, évolution des places de répit par type d'accueil en lien avec les objectifs cibles, mesure de satisfaction sur les solutions de répit mises en œuvre)